



Retrouvez gratuitement le BSV toutes les semaines sur les sites Internet de
la [Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est](#) et de la [DRAAF](#)

BSV n° 26 – 18 août 2022

À RETENIR CETTE SEMAINE

BETTERAVE

Teignes : nombreuses infestations.

Acariens : présence ponctuelle.

Cercosporiose : évolution hétérogène ; retour de conditions plus favorables.



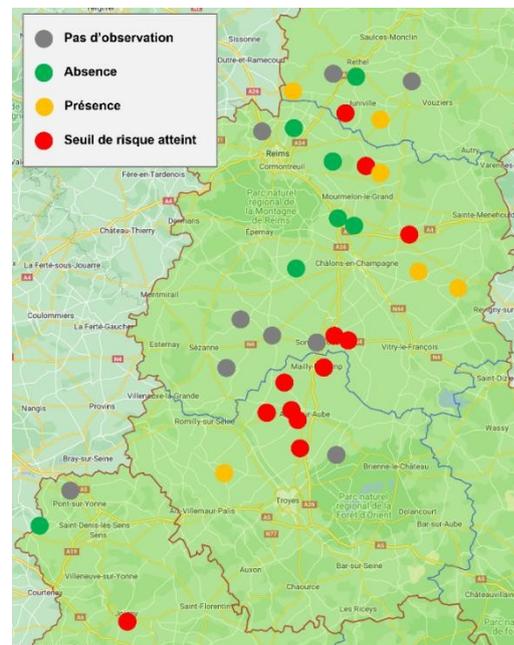
1 Ravageurs

a. Observation

- **Pégomyies** : de très rares galeries sont signalées sur 2 parcelles du réseau : Val-de-Vesle dans la Marne ainsi que Dierrey-Saint-Pierre dans l’Aube.
- **Charançons** : les taux de plantes présentant des piqûres sont stables hormis pour 2 parcelles de l’ouest marnais où une évolution est constatée en rapport à la présence d’adultes. Dans la situation la plus exposée de l’Yonne, une migration des larves vers les racines est identifiée pour 10 % des plantes.
- **Acariens** : ils sont observés sur 1 parcelle. Ces tétranyques se développent sous la face inférieure des feuilles lors de fortes températures et initialement en bordure de chemin ou de luzerne. Se nourrissant du suc cellulaire, ils provoquent des jaunissements et un aspect gaufré du feuillage. Des sensibilités variétales peuvent être constatées.
- **Nématodes de la racine** : la présence de kystes est détectée sur la parcelle de Nozay dans l’Aube. Les symptômes se manifestent par des jaunissements et flétrissements du feuillage par zone, par l’apparition de carence magnésienne induite et par la prolifération de chevelu racinaire.
- **Teignes** : la situation reste hétérogène dans le réseau mais les taux d’infestation ont tendance à progresser dans les parcelles concernées.
 - 72 % des sites mentionnent la présence de dégâts frais.
 - Pour 2/3 d’entre eux, le seuil de risque est atteint avec en moyenne près de 50 % de plantes touchées.



Rappel des symptômes : ces chenilles, très mobiles, d’environ 1 cm de long se développent dans le cœur de la betterave. On observe un noircissement des jeunes feuilles qui forment un amas pulvérulent. La présence de fils soyeux à la base des petioles est aussi synonyme de leur activité.



b. Seuil de risque

Pégomyies = après la couverture du sol par la culture, 50 % de plantes avec galeries en présence d'asticots.

Charançons = observations de vols d'adultes.

Teignes = 10 % de plantes présentant des chenilles ou des dégâts frais.

c. Analyse de risque

La chaleur et le stress hydrique ont été favorables au développement des acariens et des teignes.

Les morsures de teignes au collet des betteraves et la migration des larves de charançons dans les racines provoquent des portes d'entrée pour le champignon *Rhizopus*, déjà détecté sur 1 parcelle du réseau aubois.

En fonction de leur quantité, les précipitations couplées au retour de températures plus clémentes pourraient freiner ponctuellement l'extension de ces ravageurs.



2 Cuscute

Des foyers de cuscute sont signalés sur 1 parcelle de l'Aube.

Cette plante parasite s'enroule autour des parties végétatives de son hôte pour prélever les nutriments nécessaires à son développement. En général, elle apparaît en bordure de chemin ou d'aire de stockage de betteraves.

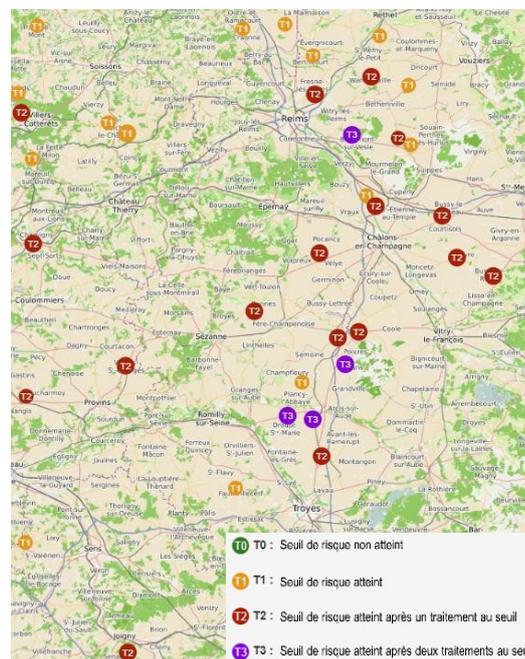
Elle est très envahissante du fait de sa multiplication rapide, nécessitant sa destruction.



3 Maladies du feuillage

a. Observation

- **Jaunisses virales** : Depuis la mi-juin, 75 % des sites ont signalé la présence de symptômes de jaunisses. Pour le moment, les infestations varient de quelques plantes ou foyers isolés à près de 10 % de la surface parcellaire touchée pour les situations les plus exposées.
- **Maladies cryptogamiques** :
La cercosporiose est observée dans toutes les parcelles suivies.
Des pustules de rouille sont signalées sur 4 parcelles. L'oidium et la ramulariose sont absents du réseau.



La situation sanitaire est la suivante :

- 8 parcelles restent pour le moment au seuil de risque T1
- 6 parcelles atteignent le seuil de risque T2 cercosporiose cette semaine, s’ajoutant aux 12 parcelles encore sous protection
- 4 parcelles dépassent maintenant le seuil de risque T3

b. Seuil de risque

Déterminer les fréquences d’apparition en observant 100 feuilles de betteraves dans une zone représentative de la parcelle.

Cercosporiose : ne comptabilisez que les taches présentant des petits points noirs en leur centre (virulence).



oïdium



cercosporiose



rouille



ramulariose

En % de feuilles atteintes

	oïdium	cercosporiose	rouille	ramulariose
Seuil de risque T2	30 %	20 %	40 %	20 %
Seuil de risque T3	30 %	25 %	40 %	25 %

c. Analyse de risque

Comme toujours, l’évolution des maladies est propre à chaque parcelle.

Les fréquences de feuilles touchées par la cercosporiose progressent de façon significative pour environ 1/3 du réseau, notamment sur la partie sud du territoire alors que la pression semble contenue dans les autres situations. La surveillance à la parcelle est donc primordiale notamment avec le retour ponctuel d’humidité et la baisse des températures. Le risque de développement des maladies sera aussi en lien avec la date de récolte des betteraves.



Ce bulletin est produit à partir d’observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S’il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles.

Observations : Arvalis - Institut du Végétal , ATPPDA, Cérésia, CETA de l’Aube, CETA de Champagne, CETA Craie Marne Sud, Chambre d’Agriculture des Ardennes, Chambre d’Agriculture de l’Aube, Chambre d’Agriculture de la Marne, Chambre d’Agriculture de la Haute-Marne, COMPAS, CRISTAL UNION, DIGIT’AGRI, EMC2, EIMR Marjollet Regis, ETS RITARD, FREDON Grand Est, ITB, LUZEAL, NOVAGRAIN, SCA de Juniville, SCA d’Esternay, SCARA, SEPAC – Compagri, SOUFFLET Agriculture, SUNDESHY, TEREOS, CAPDEA, Terres Inovia, VIVESCIA.

Rédaction : Arvalis Institut du Végétal, FREDON Grand Est, ITB et Terres Inovia.

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d’Agriculture Grand Est.

Dans une démarche d’amélioration continue de qualité de la surveillance biologique du territoire, la DRAAF assure un contrôle de second niveau sur l’ensemble du processus d’élaboration des BSV.

Coordination et renseignements : Joliane CARABIN - joliane.carabin@grandest.chambagri.fr



"Action pilotée par le Ministère chargé de l’agriculture et le Ministère de l’Ecologie, avec l’appui financier de l’Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto II+".